ACADÉMIE
DE NANCY-METZ
Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier suivi par

Nadine ANTONACCIO
IA-IPR de Mathématiques

Mél. :
nadine.antonaccio@ac-nancy-metz.fr

Secrétariat
03 83 86 25 44
ce.ipr@ac-nancy-metz.fr

9 rue des Brice
Rond-Point Margueritte
CS 30 013
54035 Nancy Cedex

Nancy, le 26 novembre 2022

Les Inspecteurs pédagogiques régionaux
de mathématiques,

Les Inspectrices
de l'éducation nationale de mathématiques-sciences,

Les Inspecteurs de l'éducation
nationale du 1er degré en charge de la mission
mathématiques

à

Mesdames, Messieurs les Inspecteurs de l'éducation
nationale,
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
Collèges - lycées - LP (publics et privés)

s/c de

Messieurs les directeurs académiques
des services de l'éducation nationale de la Meurthe et
Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges.

Objet : **Organisation du concours de mathématiques « La Course aux nombres 2023 » à destination des élèves des classes de CP aux classes de STS.**

Nous souhaitons attirer votre attention sur l'organisation du concours de la « course aux nombres 2023 ».
Ce concours organisé en collaboration avec dix autres académies (Dijon, Lyon, Nantes, Normandie, Orléans-Tour, Reims, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Versailles) est proposé des classes de CP aux classes de STS.
Il s'agit d'un concours d'activités mentales d'une durée de 7 ou 9 minutes portant sur des thèmes mathématiques variés. La passation s'effectue pendant une séance de mathématiques et ne perturbe donc pas le fonctionnement de l'établissement.

Pour les élèves, la préparation à ce concours vise à consolider des fondamentaux, à développer des aptitudes pour le calcul réfléchi et à construire des automatismes numériques et géométriques.
Ces objectifs s'inscrivent pleinement dans ceux définis par les programmes scolaires et sont plébiscités dans le rapport Villani-Torossian.
Ce concours est également l'occasion de cultiver l'inter-degrés, les liaisons collège-lycée, lycée-STS et permet de renforcer la culture de cycle. Il peut, par exemple, être envisagé que les élèves de 6e conçoivent un sujet pour les élèves de CM2 ou inversement.
Par ces actions, les professeurs entendront une dynamique porteuse, capable de susciter le goût de faire des mathématiques.

Des gazettes de la course aux nombres, publiées régulièrement, ont vocation à accompagner les enseignants dans leurs pratiques ; elles explicitent les enjeux de certaines questions posées et donnent un éclairage sur les progressions possibles à adopter.

Épreuve(s) et passation(s) :
Pour les classes des cycles 2, 3, 4 et de Seconde des lycées généraux, technologiques et professionnels.
Deux épreuves de 10 minutes pour les classes de cycle 2 (passation éventuelle en deux temps) et de 9 minutes pour les classes des cycles 3 et 4 et celles de seconde sont proposées. La première aura lieu pendant la semaine des mathématiques et la semaine suivante, soit du **6 au 18 mars 2023**, la seconde pendant les semaines du **30 mai au 9 juin 2023**.
Les deux sujets seront de même nature, ce qui permettra aux enseignants d'apprécier les progrès réalisés. *Remarque : Si cette organisation ne convenait pas, les enseignants ont la possibilité de choisir le format avec une seule épreuve (décrit ci-dessous pour les autres classes).*

Pour les classes de Première, Terminale et STS des lycées généraux, technologiques et professionnels.
Une seule épreuve de 9 minutes est proposée. Elle aura lieu pendant la semaine des mathématiques et la semaine suivante, soit du **6 au 18 mars 2023.**

Inscription :
L'inscription de l'établissement sera enregistrée en ligne à l'adresse électronique http://www.courseauxnombres.site.ac-strasbourg.fr par un enseignant qui acceptera la tâche de coordonnateur du concours pour l'établissement.
La date limite d'inscription est fixée au **vendredi 10 février 2023**.

Sujets :
Les sujets proposés sont adaptés aux niveaux de classe et aux parcours des élèves.
Ils seront accessibles en version PDF en téléchargement à l'adresse http://www.courseauxnombres.site.ac-strasbourg.fr, environ huit jours avant la période de passation.

Correction et retour des résultats :
Le fichier « consignes pour la passation » décrit en détail les modalités de passation. La correction des copies nécessite peu de temps, elle est laissée au soin des enseignants.
Il est demandé au coordonnateur du concours pour l'établissement de communiquer, par une saisie en ligne sur http://www.courseauxnombres.site.ac-strasbourg.fr, l'effectif et la moyenne des scores de chacune des classes participant au concours ainsi que les noms des élèves primés. Une saisie partagée des résultats par les différents professeurs de mathématiques d'un même établissement est envisageable (avec utilisation conjointe du même mot de passe).

Diplômes :
Des diplômes pour des élèves et/ou des classes ayant obtenus de bons scores seront disponibles sur le site d'inscription. La remise des diplômes sera l'occasion d'un moment festif autour des mathématiques. De telles initiatives sont vivement encouragées.

Informations / Banque de sujets / Ressources :
Une banque de sujets et les informations détaillées sur ce concours sont disponibles à l'adresse :
http://www4.ac-nancy-metz.fr/mathematiques/SPIP/spip.php?rubrique132

Nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'éducation nationale, de diffuser cette information auprès des directeurs d'école de votre circonscription et Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement, auprès des enseignants de mathématiques de votre établissement, et pour votre collaboration à la réussite de cette manifestation.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Pour les IA-IPR de mathématiques	Pour les IEN en charge de la mission mathématiques	Pour les IEN mathématiques – sciences
Nadine ANTONACCIO	Nathalie BENIGNI	Laurence MARCUCCI